

SERVICE / DIVISION	Service du greffe / Secrétariat général	No SD SD-2024-3189
OBJET	Inscrire à l'ordre du jour du prochain conseil l'avis de proposition déposé par la conseillère Louise Lortie	
No dossier(s) interne(s) : No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) :		
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)		
CONTEXTE / JUSTIFICATIONS La conseillère Louise Lortie a déposé à la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 4 juin 2024, un avis de proposition afin: que la Ville de Laval proclame le mois de mai comme étant le Mois de la sensibilisation au mélanome et au cancer de la peau; de transmettre une copie de la présente résolution à la Fondation Sauve ta peau.		
IMPACTS MAJEURS NE S'APPLIQUE PAS		
ASPECTS FINANCIERS NE S'APPLIQUE PAS		
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS		
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES NE S'APPLIQUE PAS		
CADRE NORMATIF NE S'APPLIQUE PAS		
REMARQUE(S)		

SERVICE / DIVISION	Service du greffe / Secrétariat général	No SD SD-2024-3189
<p>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</p> <p>CONSIDÉRANT qu'il est impératif de rappeler aux communautés à travers le Canada l'importance de se protéger du soleil;</p> <p>CONSIDÉRANT que la surexposition aux rayons UV est l'une des principales causes des mélanomes et des cancers de la peau autre que le mélanome;</p> <p>CONSIDÉRANT que le cancer de la peau est le plus fréquent de tous les cancers;</p> <p>CONSIDÉRANT qu'un Canadien sur six, né dans les années 1990, sera atteint du cancer de la peau au cours de sa vie;</p> <p>CONSIDÉRANT que de nombreuses personnes s'exposent au soleil sans prendre les mesures de précaution nécessaires et ignorent que tout assombrissement de la couleur de la peau, y compris le bronzage, est signe de dommages causés par les rayons UV;</p> <p>CONSIDÉRANT que l'auto-examen de la peau devrait être effectué tous les mois, puisque les cancers de la peau sont très faciles à traiter lorsqu'ils sont détectés à un stade précoce;</p> <p>CONSIDÉRANT que la Fondation Sauve ta peau se consacre à la lutte contre les cancers de la peau autre que le mélanome, le mélanome et le mélanome oculaire par l'entremise d'initiatives nationales d'éducation, de plaidoyer et de sensibilisation;</p> <p>EN CONSÉQUENCE,</p> <p>Il est proposé par la conseillère Louise Lortie:</p> <p>que la Ville de Laval proclame le mois de mai comme étant le Mois de la sensibilisation au mélanome et au cancer de la peau;</p> <p>de transmettre une copie de la présente résolution à la Fondation Sauve ta peau.</p>		